



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

SESSION PRINTEMPS 2011

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

Sous-épreuve : U42 Travaux de gestion et d'administration

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

Le candidat doit répondre sur le sujet qui sera rendu dans son intégralité et agrafé dans une feuille de copie d'examen, modèle Éducation Nationale, sous la bande d'anonymat.

Aucun document autorisé.

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n°99-186 du 19/11 /99).

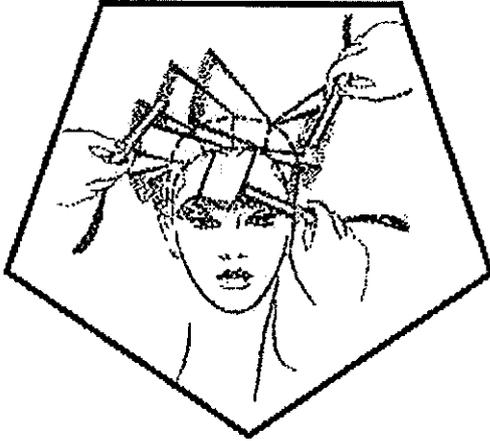
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

E4 GESTION DE L'ENTREPRISE**SOUS ÉPREUVE : U42 TRAVAUX DE GESTION ET D'ADMINISTRATION****SUJET**

Dossiers	Tâches	Documents	Annexes à compléter	Points	Points attribués au candidat
N°1	Bulletin de commande	Document 1 Document 2	Annexe 1	9	
N°2	Tableau préparatoire à la déclaration de TVA	Document 3	Annexe 2	11	
N°3	Principes comptables	Document 4	Annexe 3	10	
N°4	Déclaration unique d'embauche	Document 5	Annexe 4 Annexe 5	3 7	
Total				40	
Note sur 20					/20

**Insérez le sujet et ses annexes dans une copie modèle EN
dont l'entête sera remplie avec soins**

Après avoir obtenu votre diplôme, vous avez été embauché(e) par Madame Ève HAULUTIVE dans son salon de coiffure, ÉNERGIE COUPE. Elle vous demande, ce jour, de l'assister dans ses travaux de gestion et d'administration.



ÉNERGIE COUPE

Fiche d'identité de l'entreprise

Dénomination	ÉNERGIE COUPE
Adresse	22 rue de la République 42300 ROANNE
☎ 📠 @	04.77.67.11.39 04.77.67.11.75 energie.coupe@orange.fr
Forme juridique	Entreprise individuelle
Chef d'entreprise	Ève HAULUTIVE
Activité	Coiffure mixte
Code APE	9602A
Effectif	2 personnes
RCS	ROANNE A 357 159 654
SIRET	357 159 654 00013
Taux de TVA	19,60%
Régime fiscal	Régime du réel normal
Exercice comptable	Du 01/01/2011 au 31/12/2011

DOSSIER 1 : BULLETIN DE COMMANDE

Votre employeur vous demande de passer une commande. Pour ce faire, elle a noté les produits à réapprovisionner (**document 1**) et vous a confié un extrait du tarif de son fournisseur habituel (**document 2**).

1.1 Elle vous demande de compléter le bulletin de commande le 03/06/11(**annexe 1**) et de calculer le montant de l'acompte.

Seule Madame HAULUTIVE a la signature des documents.

DOSSIER 2 : DÉCLARATION DE TVA

2.1 Madame HAULUTIVE vous demande de compléter le tableau préparatoire à la déclaration de TVA du mois de mai (**annexe 2**) en tenant compte des informations fournis dans le **document 3**.

DOSSIER 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Mme HAULUTIVE vous demande d'effectuer la saisie comptable de différentes opérations. Vous vous interrogez sur les comptes à utiliser.

3.1 A l'aide du plan comptable (**document 4**), compléter le tableau (**annexe 3**) en précisant le compte à utiliser et s'il s'agit d'un compte d'actif, de passif, de produits ou de charges.

Vous répondrez à la question posée sur cette même annexe

DOSSIER 4 : DÉCLARATION D'EMBAUCHE

Madame HAULUTIVE souhaite recruter un ou une salarié(e) pour faire face à une activité croissante. Après avoir étudié les différentes candidatures, elle a retenu celle de Monsieur GUINOT, 21 ans, titulaire d'un CAP coiffure. Aujourd'hui, 3 juin 2011, elle doit accomplir les formalités sociales obligatoires (date prévisible d'embauche : 14 juin 2011 – 9 heures).

4.1 Madame HAULUTIVE vous demande de compléter la déclaration unique d'embauche DUE (**annexe 4**) à partir des informations sur l'entreprise, de la fiche de renseignements du salarié (**document 5**).

4.2 Par ailleurs, madame HAULUTIVE s'interroge sur l'intérêt de cette déclaration. Elle vous demande de l'éclairer en répondant aux questions (**annexe 5**).

Document 1 : Produits à réapprovisionner

Effectuez le réapprovisionnement pour les articles suivants :

- 10 flacons de 1 litre - Shampoing cheveux gras
- 10 flacons de 1 litre - Permanente cheveux naturels n°1
- 5 atomiseurs spray 750 ml Laque Nancy Fix
- 3 flacons crazy color Green
- 3 flacons crazy color Fire

Document 2

EXTRAIT DU TARIF DU FOURNISSEUR EUGENEPERMA

Référence	Désignation	Conditionnement	Prix unitaire HT
<i>Permanente spéciale salon</i>			
180 071	N°1 Cheveux naturels	Flacon 1 litre	14,80
180 072	N°2 Cheveux sensibilisés	Flacon 1 litre	14,80
<i>Détachant teinture</i>			
181 382	Détachant teinture	Flacon 250 ml	7,20
181 384	Détachant teinture	Flacon 1 litre	22,50
<i>Shampoing et soins</i>			
181 420	Cheveux gras – oily hair	Flacon 250 ml	3,90
181 430	Cheveux gras – oily hair	Flacon 1 litre	9,20
181 421	Pointe sèche – dry hair tips	Flacon 250 ml	3,90
181 431	Pointe sèche – dry hair tips	Flacon 1 litre	9,20
<i>Laque Nancy Fix</i>			
181 161	Atomiseur spray	75 ml	2,70
181 163	Atomiseur spray	300 ml	5,20
181 164	Atomiseur spray	500 ml	6,20
181 165	Atomiseur spray	750 ml	7,80
<i>Crazy color</i>			
177 749	Flacon crazy color canary yellow	100 ml	4,95
177 756	Flacon crazy color Fire	100 ml	4,95
177 747	Flacon crazy color Green	100 ml	4,95
177 759	Flacon crazy color sky blue	100 ml	4,95

Document 3

CHIFFRE D'AFFAIRES T.T.C. (TVA : 19,6%)

- Prestations de services TTC : 6 168 €
- Ventes de produits TTC : 199,90 €

- Crédit de TVA du mois d'avril : 57 €

ACHATS H.T. (TVA : 19,6%)

- Achats de produits destinés au salon : 452,80 €
- Achats de produits destinés à la vente : 130,50 €
- Autres biens et services : 936,60 €

IMMOBILISATION H.T. (TVA : 19,6%)

- Achat d'un matériel informatique
Coût d'acquisition H.T. : 654,50 €

Document 4 : Extrait plan comptable

Classe 1

101000 : Capital
106000 : Réserves
120000 : Résultat de l'exercice
164000 : Emprunt auprès des établissements de crédit

Classe 2

201000 : Frais d'établissement
207000 : Fonds commercial
213100 : Bâtiments
215400 : Matériel industriel
218300 : Matériel de bureau et informatique
218400 : Mobilier

Classe 3

310000 : Stock de matières premières
370000 : Stock de marchandises

Classe 4

401000 : Fournisseurs
411000 : Clients
421000 : Personnel, rémunérations dues
431000 : Sécurité sociale
445660 : Tva déductible sur biens et services
445710 : Tva Collectée
457000 : Associés, dividendes à payer

Classe 5

503000 : Actions
512000 : Banque
530000 : Caisse

Classe 6

607000 : Achats de marchandises
606100 : Fournitures non stockables (eau, électricité, gaz)
616000 : Primes d'assurance
621100 : Personnel intérimaire
626000 : Frais postaux et de télécommunications
635110 : Taxe professionnelle
641000 : Rémunération du personnel
661100 : Intérêts des emprunts et dettes
671300 : Dons et libéralités

Classe 7

706000 : Ventes de prestations de services
707000 : Ventes de marchandises

Document 5 : Fiche individuelle de renseignements

INFORMATIONS SUR LE SALARIÉ

Nom : GUINOT
Prénom : Laurent
Adresse : 30 rue des acacias - 42300 Roanne
N° de téléphone : 04 77 71 24 32
N° de portable : 06 05 12 88 62
Adresse électronique : quinot@neuf.fr

Date de naissance : 31/03/1989
Lieu de naissance : Roanne (Loire)
N° de sécurité sociale : 1 89 03 42 187 113 13
Nationalité : Française

Situation familiale : Célibataire
Enfants : aucun

Diplômes : CAP coiffure
Emploi précédent : apprenti coiffeur

Date d'entrée : 03/09/2010
Emploi occupé : ouvrier coiffeur
Type de contrat : CDI

INFORMATIONS SUR L'EMPLOYEUR

Service de santé : SIMTR Roanne
Code : 035
Adresse : 10 allée de la résistance
Code Postal : 42300
Ville : Roanne

N.B : Une période d'essai de 30 jours est prévue.

Annexe 1 : Bulletin de commande et calcul de l'acompte



EUGENE PERMA FRANCE : 6, rue d'Athènes - 75440 PARIS cedex 09 - France
 Tel : +33 (0)1 40 23 28 28 - Fax : +33 (0)1 40 23 29 15
 S.A. au capital de 2.715.000 € - 322 584 723 RCS Paris - APE 2042 Z
 TVA : FR22 322 584 723 - SIRET : 322 584 723 00132

BULLETIN DE COMMANDE

Dénomination :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. :

Date et signature :

Référence	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Montant HT	Cadre réservé au service expédition		
					QL	V	R.
Participation aux frais de transport pour la France Métropolitaine : Commande jusqu'à 250 € - Participation = 15 € Commande supérieure à 250 € - Transport gratuit				TOTAL COMMANDE HT			
Joindre un chèque d'acompte de 25% du montant de la commande si celle-ci dépasse 200 €.				FRAIS DE TRANSPORT HT			
DOM - TOM : nous consulter pour les frais de transport.				TOTAL HT			
				TVA 19,6%			
				TOTAL TTC			

Quel sera le montant du chèque d'acompte ?

Annexe 2 : Tableau préparatoire à la déclaration de TVA du mois de MAI

(ne rien inscrire dans les cellules grisées)

	TTC	HT	TVA	TVA arrondie
Prestations de services				
Ventes de produits				
TOTAL TVA COLLECTÉE				
Achats de produits destinés au salon				
Achats de produits destinés à la revente				
Autres biens et services				
Acquisitions d'immobilisations				
TOTAL TVA DÉDUCTIBLE				
CRÉDIT DE TVA DU MOIS PRÉCÉDENT				
TVA à PAYER au titre du mois de mai ⁽¹⁾ OU CRÉDIT de TVA à reporter en juin ⁽¹⁾				
⁽¹⁾ Rayez la mention inutile				

TVA arrondie : arrondir à
l'euro
le plus proche

Annexe 3 : TABLEAU D'ANALYSE DES COMPTES

(A rendre avec votre copie)

	Numéro de compte	Actif (1)	Passif (1)	Charges (1)	Produits (1)
Achat du fonds de commerce					
Dépôt sur le compte bancaire					
Dettes auprès des fournisseurs					
Achats de laques destinées à la revente					
Facture EDF					
Dépôt à la caisse					
Ventes de prestations de services					
Intérêts sur l'emprunt auprès de la banque					

(1) Cocher la bonne solution

Comment s'appelle l'addition des ventes de marchandises et des ventes de prestations de services ?

Annexe 4 (verso) : Déclaration unique d'embauche (DUE)



1 SEULE DÉCLARATION POUR 7 FORMALITÉS :

- 1 La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour tout employeur qui envisage de recruter un salarié,
- 2 La déclaration de première embauche dans un établissement,
- 3 La demande d'immatriculation du salarié au régime général de la Sécurité Sociale,
- 4 La demande d'affiliation au régime d'assurance chômage,
- 5 La demande d'adhésion à un service de santé au travail,
- 6 La déclaration d'embauche du salarié auprès du service de santé au travail en vue de la visite médicale obligatoire,
- 7 La liste des salariés embauchés pour le pré-établissement de la déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) sur support papier.

COMMENT EFFECTUER LA DÉCLARATION UNIQUE D'EMBAUCHE ?

- Par internet, www.due.fr ou www.net-entreprises.fr.
- Par minitel, sur le 3614 EMBAUCHExx (xx = n° du département où est situé votre établissement). Demandez votre code confidentiel d'accès à votre URSSAF.
- Par courrier ou par télécopie en retournant ce formulaire au "Service Déclaration d'Embauche" de l'URSSAF dont relève votre établissement

QUAND ÉTABLIR VOTRE DÉCLARATION ?

- La déclaration est à remplir obligatoirement avant toute embauche d'un salarié et, au plus tôt, huit jours avant l'embauche.
- ATTENTION :** les informations concernant la DPAE (rubriques sur fond bleu) doivent obligatoirement être fournies avant l'embauche.
- Les informations concernant les formalités autres que la DPAE peuvent être fournies sur la déclaration initiale, en une seule fois, ou être complétées postérieurement en fonction des éléments en votre possession lors de la déclaration, tout en respectant les délais déclaratifs liés à chaque formalité (Renseignements disponibles auprès de votre URSSAF).

CODIFICATION À UTILISER

Nature de l'emploi et qualification

3 - Cadres et professions supérieures	5 - Employés	7 - Apprentis, stagiaires
34 Professeurs, professions scientifiques	52 Employés civils et agents de services de la fonction publique	71 Apprentis employés
35 Professions de l'informatique, des arts et des spectacles	54 Employés administratifs d'entreprise	72 Apprentis ouvriers
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	55 Employés de commerce	73 Stagiaires des professions supérieures
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	6 - Ouvriers	74 Stagiaires des professions intermédiaires
4 - Professions intermédiaires	62 Ouvriers qualifiés de type industriel	75 Stagiaires employés
42 Instituteurs et assimilés	63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	76 Stagiaires ouvriers
43 Professions intermédiaires de santé	64 Chauffeurs	79 Autres apprentis, stagiaires
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	
47 Techniciens	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	

Situation du salarié avant l'embauche

1 - Salarié sous contrat à durée indéterminée	4 - Demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE	7 - Autre
2 - Salarié sous contrat à durée déterminée, intérimaire	5 - Personne sans emploi	8 - CES, CEC, emploi jeune
3 - En stage de formation pour jeune ou pour chômeur de longue durée ou sous contrat de travail de type particulier, hors CES, CEC, emploi jeune (contrat de qualification,...)	6 - Étudiant, élève, personne au service national	9 - Stagiaire

Le remplissage correct et clair de l'imprimé, l'identification complète et lisible de l'établissement et de chaque salarié, évitent :

- aux salariés, d'être lésés dans leurs droits sociaux,
- aux employeurs, d'être importunés par des demandes de renseignements de l'administration.

Pour vous aider à remplir cette déclaration, ou pour tous renseignements complémentaires, contactez votre URSSAF.

Rappel : l'article L. 441.2 du Code Pnal rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration.

Annexe 5 : Questionnaire déclaration unique d'embauche

1. En quoi la DUE est-elle une déclaration « unique » ?

.....
.....
.....

2. À quel organisme doit-elle être envoyée ?

.....
.....

3. Par quels moyens l'entreprise peut-elle effectuer cette déclaration ?

.....
.....
.....
.....

4. Dans quels délais doit-elle être réalisée ?

.....
.....

5. Quels risques l'entreprise encoure-t-elle en cas de fraude ?

.....
.....
.....
.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN

6. Citer deux types de contrats de travail qui peuvent être déclarés par la déclaration unique d'embauche, donner deux points permettant de les différencier.

.....

.....

.....

.....

7. Citer deux cas de recours au Contrat à Durée Déterminée.

.....

.....

.....

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN